

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS TOCQUEVILLE - PARIS 17^{ÈME}

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Bruno BOTELLA, Directeur des services généraux (DSG) donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à M. Thierry SERANE, en qualité de Secrétaire général des sites Champerret, Gennevilliers et Tocqueville et à M. Hervé TREILLARD, en qualité de responsable Moyens Généraux du site Tocqueville, qui l'acceptent, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens dans l'immeuble du 47/49 rue de Tocqueville – 75017 Paris .

Les subdélégués déclarent avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui leur sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Lors de chacune de mes absences, je préciserai par note (qui sera affichée dans les lieux prévus à cet effet dans le site de Tocqueville) lequel des deux subdélégués susvisés assurera la responsabilité de la sécurité du site de Tocqueville.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI